

## INDEX Egalité professionnelle 2023

### C.A.C.P.L.

L'index de l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique Territoriale est un outil mis en place pour mesurer et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des administrations locales. (*Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024*)

L'index vise à réduire les inégalités de genre en matière de rémunération, de carrière, de conditions de travail et de représentation dans les instances décisionnelles.

Chaque année, des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont publiés.

Le Comité Social Territorial de la C.A.C.P.L. a été informé des résultats de l'index 2023 en sa séance du 24 septembre 2024.

Indicateurs	Pondération (points)	Points C.A.C.P.L. au 31/12/2023
1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires	50	38
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels	15	15
3/ Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes	25	25
4/ Le nombre d'agents publics du sexe sous-présenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	10	10
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>88</b>